



BURUNDI

ARMES LÉGÈRES ET VIOLENCE ARMÉE: QUEL IMPACT SUR LES FEMMES?

Edward B. Rackley

PNUD - Programme de réduction des armes légères
dans la région des Grands Lacs (Pral)

Cette publication est réalisée dans le cadre des projets du GRIP
sur les armes légères, la prévention des conflits
et la construction de la paix en Afrique,
avec le soutien du Ministère des Affaires étrangères de Belgique,
du Ministère des Affaires étrangères du Luxembourg,
et du Ministère de la Communauté française de Belgique.

© Groupe de recherche et d'information
sur la paix et la sécurité (GRIP)
rue Van Hoorde, 33
B-1030 Bruxelles
Tél.: (32.2) 241.84.20
Fax: (32.2) 245.19.33
Courriel: admi@grip.org
Siteweb: www.grip.org

Sommaire

Avant-propos	5
Burundi, un nouveau chapitre a commencé	5
Résumé	7
Contexte et méthodologie de l'étude	8
Objectifs de l'étude	8
Méthodologie	8
Introduction	9
1. Les femmes et la possession d'armes	11
1.1 La « course aux armes » : distributions officielles et acquisitions légales	12
2. Les femmes sous la menace de l'arme : les conséquences directes de la violence armée	15
2.1 Le vol à main armée et la vulnérabilité	16
2.2 La violence sexuelle	20
2.3 Le veuvage et la prostitution	22
3. Conclusion et recommandations	24
Recommandations	25
Autres recommandations	25
Annexe 1 : Les fusils artisanaux ou « Mugobore »	26

Avant-propos

Note de l'éditeur : Le présent rapport a été rédigé avant les élections présidentielles burundaises d'août 2005. Nous sommes toutefois d'avis que les sujets traités conservent, hélas, toute leur actualité.

Le Burundi essaie lentement de se relever des cendres après qu'une décennie de guerre civile entre factions hutu et tutsi a laissé le pays dans un état de ruine. Le pays fut plongé dans la guerre en 1993 après que les troupes parachutistes tutsi eurent assassiné le président hutu fraîchement élu¹.

Quelque 300 000 personnes y ont perdu la vie, alors que 120 000 vivent dans des camps de déplacés internes, et 300 000 autres sont en exil dans des camps situés à l'ouest de la Tanzanie.

Cinq ans après la signature de l'accord de paix d'Arusha d'août 2000, suivie par trois années supplémentaires de négociation, six des sept groupes rebelles hutu ont fait la paix avec le Gouvernement. Le seul groupe rebelle restant, les Forces de libération nationale (FNL), a été déclaré groupe terroriste par les chefs d'État de la région. La paix est revenue dans toutes les provinces du Burundi, à l'exception d'une seule, où le FNL est encore actif.

« C'est le moment pour les gens de changer de cœur. C'est le moment pour les gens de partager, d'aimer. Débarrassons-nous de ces sentiments de vengeance et de guerre. Combattons cette haine. Bannissons de nos cœurs cette rage et intransigeance. » Traduction d'une chanson de paix, « Yaramenje » écrite et chantée par l'artiste burundais Kidum (1996)

Burundi, un nouveau chapitre a commencé

Le Burundi avance vers la paix. Une paix fragile en raison des multiples barrières à franchir, telles que la préparation des élections post-transitoires prévues par les accords d'Arusha. Les élections, initialement prévues pour le 1er novembre 2004, ont été reportées, une des raisons étant que le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) ont connu un certain retard. Le mandat actuel de la mission des Nations unies au Burundi est d'assister le processus de DDR et l'organisation des élections².

L'augmentation de la stabilité et de la sécurité a motivé le retour d'environ 90 000 réfugiés³ et

déplacés internes vers toutes les régions, à l'exception de Bujumbura rural, où le FNL opère encore.

La réintégration communautaire des déplacés internes et des réfugiés de l'extérieur du Burundi doit encore recevoir un soutien à l'échelle nationale, et les organes du Gouvernement tels que le ministère chargé du rapatriement et de la réinsertion manquent de moyens financiers et n'offrent pas d'assistance suffisante aux populations sur le retour.

Aggravant encore la situation, une crise humanitaire émerge au nord du Burundi, où plus d'un demi million de personnes sont dans un besoin urgent d'aide alimentaire. La dure réalité est que, malgré les avancées sur le front politique, les habitants du Burundi sont encore loin de percevoir les dividendes de la paix. Même si il est vrai que la population a bénéficié d'un bref répit lié à la cessation des hostilités, elle est maintenant confrontée à de nouvelles formes d'insécurité et de violence qui ont peu de rapport avec les stratégies de guerre civile.

Malgré la fin du conflit, tout le pays subit une escalade de la criminalité. Vols à main armée, banditisme, coupures de routes, attaques de voitures, enlèvements, meurtre et violence sexuelle représentent la norme dans un pays où l'État et les groupes rebelles ont armés et entraînés la jeunesse pendant plus d'une décennie. Des hommes en uniforme militaire s'allient à des civils pour commettre des crimes violents, tuant et terrorisant les populations urbaines et rurales.

La cause originelle de l'escalade du niveau de la criminalité réside dans les conditions de pauvreté extrême dans lesquelles les populations vivent. Même des familles avec un revenu régulier se trouvent réduites à prendre un seul vrai repas par jour. La condition de ceux qui vivent de gestes de charité est révélée dans le nom qu'on leur a donné – les sinistrés – ceux qui ont tout perdu dans cette guerre.

1. Irin, 18 juin 2004, rapport sur la Journée mondiale des réfugiés, citant les chiffres (du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) de 300 000 dans des camps de réfugiés de Tanzanie (et des centaines de milliers à l'extérieur des camps).

2. Onub (Mission des opérations des Nations unies au Burundi), établie le 21 mai 2004 par le Conseil de sécurité des Nations unies et déployée le 1er juin 2004. Sa force militaire et de police civile est composée de 5 526 hommes.

3. Rapport du HCR de décembre 2004, indiquant un total de 90 245 retours facilités et spontanés.

Quoique décrit maintenant comme un pays post-conflit, le Burundi affiche un bilan terrifiant en ce qui concerne le respect des droits humains. Les femmes et les enfants sont les cibles les plus vulnérables. Même si les femmes, en raison du veuvage ou du manque d'emplois, sont devenues les seules pourvoyeuses de nourriture, elles forment encore la majorité des victimes des violations des droits humains.

« *Umugore n'inkingi ry'irembo* ». Traduction : *la femme est un pilier qui maintient la maison.*

Avant la guerre civile, les hommes constituaient les cibles principales des massacres. Les femmes et les enfants s'en trouvaient dans une certaine mesure épargnés. Cependant, la guerre civile a apporté une nouvelle tournure dans le schéma des tueries. Les femmes et les enfants n'étaient plus épargnés, ils sont en réalité devenus les véritables cibles des agresseurs. Les actes de vengeance par le sang ont introduit les philosophies selon lesquelles « personne ne doit survivre pour raconter l'incident » et « tout le monde est considéré coupable par complicité ».

La brutalité récente envers les femmes et les enfants a servi d'arme, dans les deux camps, pour détruire l'ennemi. En frappant ce qui lui est cher, on tue son moral dans le but stratégique de l'affaiblir. Les femmes ont constitué les témoins silencieux des tragédies qui se sont déroulées dans le pays. La guerre a toujours été une affaire d'hommes. On dit que les femmes sont restées figées, sans réaction pour arrêter cette folie. Mais regarder et ne rien faire, n'est-ce pas également un crime ? Le rapport ci-après révèle que les mêmes armes utilisées pour perpétuer des crimes contre les femmes sont utilisées ensuite pour les faire taire.

Mais en tant que femme burundaise, je ne peux m'empêcher de penser que nous sommes toutes coupables de notre passivité, notre silence et nos craintes. Qui sont ces hommes en armes, si ce ne sont nos frères, nos maris et nos fils ? Où sont cachées ces armes, sinon dans nos propres maisons ? Il est estimé que 80 % des ménages de la capitale et des provinces principales possèdent des armes à feu.

Fait encore plus choquant, les personnes interviewées pour cette étude étaient contre le désarmement civil et sont favorables au rôle des armes pour la défense personnelle. La distribution des armes aux civils par le gouvernement n'est pas un fait récent. Déjà en 1972, le gouvernement avait

distribué des armes aux civils pour leur « propre défense », et certaines de ces armes sont encore en leur possession. Certaines femmes, selon le rapport, se sentent otages de cette logique, mais la vérité réside dans la question de savoir « combien de vies ces armes ont sauvé ». Elles n'ont pas arrêté le massacre des Burundais, pour la plupart tués dans leur maison.

La prolifération des armes légères est un problème de sécurité majeur au Burundi. Afin que la population puisse s'approprier intégralement le processus de paix et jouer un rôle actif dans un état démocratique nouveau, sa sécurité physique doit être garantie. Le Burundi a besoin d'un gouvernement fort pour faire taire les armes et les éradiquer de la société. Pour cela, les Burundais doivent se sentir en sécurité, l'épée de Damoclès doit être levée.

« *Nimwiraire* » ou « *Ntimurare mukon-dora zosi* ». Traduction : « *Ne tombe pas dans une torpeur profonde, reste alerte* ».

Après avoir inlassablement répété à la population que sa sécurité reposait sur ses propres épaules, il est maintenant temps que les leaders nous rassurent en ces termes : « dormez profondément car c'est notre travail de vous protéger ainsi que votre famille ». Alors que les élections s'approchent, l'intégration des forces armées au Burundi devient cruciale. Sans un désarmement complet et la création d'une force armée et de police intégrée, créer le nouvel état démocratique du Burundi serait comme construire un château de sable.

La seule ambition de la population burundaise, constituée principalement de fermiers, est de retourner à une vie normale, cultiver sa terre et envoyer ses enfants à l'école. La guerre peut bien être finie, comme ils disent, mais aussi longtemps que les armes continueront de circuler dans le pays, pas un seul homme, une seule femme ou un seul enfant ne seront en sécurité⁴.

Jocelyne Sambira

4. Propos d'une réfugiée burundaise, Pascasie Sindiheburu, dans le camp de Ngara en Tanzanie, novembre 2004, lors du programme radio Irin sur les opinions des réfugiés quant aux élections post-transitoires au Burundi.

Résumé

Cette étude de deux mois avait pour but de documenter les expériences des femmes face à la violence armée, en particulier les conséquences sur leurs moyens d'existence, leurs familles, leur santé de reproduction et leur sécurité. Une équipe constituée d'un consultant international et de deux chercheurs burundais a visité huit des seize provinces du Burundi, y compris Bujumbura-Mairie. Plus de soixante-cinq groupes de travailleuses, d'associations féminines, de fermières, de femmes et d'enfants déplacés, de commerçantes, de veuves, de prostituées et de groupes de jeunes ont été interviewés.

Les femmes burundaises ont décrit de légères améliorations en termes de sécurité humaine, résultant de la fin des hostilités conséquentes au cessez-le-feu de novembre 2003. Néanmoins, elles ont aussi témoigné de l'augmentation de trois autres formes de violence armée qui affectent en particulier les femmes : la vengeance (« la justice privée »), la prédation sexuelle et le gain économique illicite. Ces développements de la violence sont dus en partie au fait que les armes automatiques, les fusils produits artisanalement, les pistolets et les grenades à main sont régulièrement vendus, loués ou prêtés pour être utilisés dans des vols à main armée et lors d'embuscades sur les routes. Des viols armés accompagnent souvent ces attaques. Les officiels des Provinces de Gitega, Ruyigi, Ngozi et Makamba affirment que la prolifération des armes est « sous contrôle », bien que les femmes rurales et citadines aient unanimement affirmé vivre dans un état de « peur généralisée ».

D'autres conséquences directes de la violence armée sur les femmes incluent une brusque réduction de la productivité agricole et des activités commerciales, une intimidation armée pour dissuader les victimes de viols de poursuivre une action

légale, le veuvage (occasionnant la perte de terres ou de propriétés, le rejet et le bannissement), le rapt et les déplacements forcés, les orphelins et les enfants abandonnés.

Les estimations sur la propagation des armes varient ; le sujet est sensible et il n'est pas aisément abordé. Beaucoup d'hommes burundais affirment que les armes à feu sont nécessaires pour leur défense personnelle, ainsi que pour celle de leurs familles, à l'égard des « bandits » et des vols armés. Les femmes ont décrié l'état de siège et de peur créé par la prolifération des armes. Certaines reconnaissent que les armes servent à protéger les foyers, mais ajoutent : « Nous savons que leur objectif ultime est la destruction ». Une autre a avoué : « Nous avons peur des armes mais nous n'osons pas les dénoncer ».

Les femmes ont répété à plusieurs reprises que le désarmement civil au Burundi représente un besoin urgent afin de faciliter la réconciliation nationale, de catalyser le développement rural et d'assurer la sécurité civile. Néanmoins, elles ont insisté sur le fait que le désarmement n'est pas réalisable, tant que « toutes les raisons pour lesquelles les Burundais gardent les armes seront encore présentes ».

Trois conditions nécessaires au succès du désarmement civil ont été mentionnées. Premièrement, des solutions au conflit politique doivent être élaborées par le gouvernement national. Deuxièmement, la réconciliation ethnique doit se produire de bonne foi à tous les niveaux de la société. Troisièmement, des efforts de sensibilisation sont demandés afin d'assurer la participation et la coopération de tous les civils détenteurs d'armes. L'importance de la perspective féminine dans le processus de sensibilisation à l'impact social négatif de la prolifération d'armes et la nécessité d'un constituant féminin dans les futurs efforts de désarmement, militaire et civil, ont également été soulignées.

Contexte et méthodologie de l'étude

Par cette étude, le Pral a cherché à mieux comprendre l'impact des armes légères sur les femmes, particulièrement dans l'environnement post-conflit du Burundi. Il s'est basé sur une étude participative de terrain sur les thèmes-clés identifiés par les femmes burundaises, qui ont exprimé leurs expériences relatives aux armes légères et à la violence armée. L'étude a capturé les diverses vues des femmes, basées sur leurs expériences pendant la guerre, notamment en tant que population déplacée, réfugiée, urbaine ou campagnarde.

Dans le peu de documentation disponible, on peut apprendre que les armes légères ont augmenté dans certains cas les menaces d'intimidation et d'abus envers les femmes, et augmenté le degré de mortalité de la violence basée sur le genre. Limitées par la peur de la violence attisée par la disponibilité aisée des armes légères, la participation politique des femmes, ainsi que leur capacité d'effectuer leurs rôles ménagers journaliers tels que l'approvisionnement en nourriture, la récolte de l'eau et de l'huile de chauffage, et des autres activités en soutien à la famille, se retrouvent sévèrement réduites (*sic*, Unifem).

L'étude a cherché à enquêter sur certains de ces aspects afin de mieux planifier le relèvement post-conflit et de positionner les femmes en tant que partie active dans le processus.

Objectifs de l'étude

Tout en reconnaissant le rôle important que les femmes jouent dans le relèvement post-conflit,

- fournir aux partenaires de l'information-clé sur la façon dont les femmes sont touchées par les armes légères et la violence armée, dans le but d'améliorer la programmation en tenant compte des avis des femmes et des initiatives qui ont un impact direct sur elles.
- Récolter et analyser des informations sur la façon dont elles sont touchées par les armes légères et la violence armée, dans le but de soutenir les processus de DDR et de réintégration en compilant les soucis et les thèmes chers

aux femmes, ainsi que leur capacité à soutenir le relèvement et la réconciliation.

- Donner la possibilité aux femmes burundaises de s'exprimer quant à la manière d'intégrer leurs revendications dans les programmes en cours et sur la meilleure façon, pour la communauté internationale, de soutenir le développement des capacités des femmes dans la lutte contre la prolifération des armes légères.

Méthodologie

Les effets des armes légères et de la violence armée ont été mesurés par le biais d'une méthodologie participative, comprenant l'usage de groupes focaux, des interviews semi-structurés et des discussions communautaires générales. Si nécessaire, des groupes séparés de femmes ont été utilisés. Malgré tout, dans certains cas, il s'est avéré difficile d'atteindre les femmes de la campagne, en raison de la situation sécuritaire environnante. La méthodologie et le style de la modération ont été adaptés pour encourager la discussion réciproque et un partage de nouvelles connaissances entre les communautés locales et partenaires extérieurs. De plus, des interviews ont eu lieu avec les organisations d'importance (Nations unies, ONG internationales et locales, maisons de presse) qui opèrent au Burundi.

L'étude a couvert huit des seize provinces du Burundi, choisies sur la base de la sécurité d'accès, ainsi que du degré avec lequel la prolifération des armes légères a sévi pendant la guerre. Finalement, les provinces choisies étaient assez stables pour une visite, tout en ayant souffert de combats et perturbations civiles importants. Des partenaires burundais et des observateurs indépendants ont été consultés tout au long du processus, et l'équipe d'étude (dirigée par un consultant du Pnud-Sarp) a modifié ses plans lorsque la situation sur le terrain le requérait.

L'étude s'étale sur une période totale de huit semaines réparties entre juillet et octobre 2004, avec du temps réservé pour des recherches en profondeur sur le terrain, et des périodes plus courtes à Bujumbura consacrées à des réflexions et des analyses. Le consultant a reçu le soutien du Pnud Burundi pour tous les aspects logistiques et administratifs, y compris les déplacements dans le pays.

Introduction

D'août en octobre 2004, un consultant engagé par le Programme de réduction des armes légères du Pnud (le Pral) a entrepris une enquête sur l'impact de la violence armée sur les femmes du Burundi. Quelle est la conséquence de l'inondation d'armes à feu, de grenades et d'autres armes légères sur les moyens d'existence des femmes, leurs structures familiales, leur sécurité physique et leur santé reproductive ? Les femmes sont-elles avant tout des victimes passives ou jouent-elles un rôle actif dans la violence, en s'adonnant à la contrebande d'armes, en cachant des criminels ou, d'une autre manière, en étant complice des groupes armés ? Comment ces femmes envisagent-elles le fragile processus de transition et la possibilité d'un renouvellement de la violence ethnique, si les élections nationales ne se déroulent pas dans la paix ?

Le désarmement et la démobilisation des anciens combattants de l'armée nationale et des groupes rebelles sont sur la voie. Les Forces de l'Union africaine ont passé le relais à l'Opération des Nations unies au Burundi (Onub) le 1er juin 2004. Une force de maintien de la paix à prédominance africaine composée de 5 650 hommes s'est déployée dans le pays. Armées d'un mandat sous le « Chapitre sept », les troupes des Nations unies sont autorisées et aptes à protéger les civils en danger imminent. Pourtant, malgré cette présence rassurante, les tueries de civils et les déplacements forcés continuent. Le 13 août 2004, le massacre de plus de 160 réfugiés congolais à Gatumba a été perpétré à portée de voix des bataillons de l'armée gouvernementale qui ne sont pas intervenus⁵. En septembre 2004, la peur d'un renouvellement des violences ethniques a conduit des centaines de personnes de la Province de Kirundo à s'enfuir vers le Rwanda voisin, dans le but d'assurer leur propre sécurité⁶.

Un rapport récent des Nations unies détermine qu'entre six et dix personnes sont tuées quotidiennement lors de crimes violents et de vols à main armée dans la capitale, Bujumbura⁷. Un programme national de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants a commencé, mais la

question du désarmement civil est restée en suspens. Cette étude illustre que les armes légères et la violence armée qui en découle, dont les civils sont les victimes, constituent une des principales menaces à la sécurité physique des femmes, à leurs moyens économiques de subsistance et à leur santé de la reproduction⁸.

« Une grande méfiance s'est installée entre Burundais. »

Concernant les perspectives de stabilité et de réduction de la violence armée au Burundi, les vues varient considérablement. Les donateurs et observateurs internationaux sont raisonnablement optimistes⁹. Dans les interviews individuelles et les documents disponibles, les politiciens burundais et les responsables militaires restent plus prudents, quant à eux, au sujet du futur immédiat du pays, de la nécessité de désarmement civil et de la cessation de la criminalité violente. « Pendant la période de cessez-le-feu, le pillage et le vol contribuent à l'instabilité du Burundi » a écrit l'ambassadeur

5. Rapport de la Monuc, de l'Onub et du Haut Commissariat des Nations unies sur les droits de l'homme sur le massacre de Gatumba, 5 octobre 2004 (S/2004/821).

6. « Hundreds flee for fear of violence », 5 octobre 2004, http://www.irinnews.org/report.asp?ReportID=43509&SelectRegion=Great_Lakes&SelectCountry=BURUNDI-DRCRWANDA

7. La BBC (Londres) a annoncé la publication de ce rapport le 10 novembre. Elle vérifie encore ces allégations avec OCHA Burundi//

8. Un rapport récent de la BBC sur le crime au Burundi ajoute : « le Burundi fait face au défis de retirer des milliers d'armes que la population, dont les civils, a acquises au cours de plus de 10 ans de conflit civil ». BBC NEWS online (<http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/2/hi/africa/3006307.stm>), 11/09/04.

9. Maintes évaluations publiques faites en 2004 corroborent cette déclaration. La Coopération au développement belge décrit la conférence de donateurs internationaux du 26 janvier (lors de laquelle plus d'un million de dollars ont été collectés) de cette façon : « La conférence à Bruxelles [...] prit place dans un contexte différent : pas non plus dans un pays en conflit, mais dans un pays qui se trouve, pour la première fois en plus de 10 ans, sur la route de la réconciliation et de la paix et peut ainsi grandement contribuer à la stabilisation de la Région des Grands Lacs ». Plus récemment, le Secrétaire Général des Nations unies a écrit : « Malgré des retards dans quelques domaines du processus de paix, les négociations sur le partage de pouvoir lors de la phase de post-transition ont montré des volontés de trouver un terrain commun pour mettre en oeuvre le calendrier d'Arusha et préserver la paix dans leur pays », premier rapport du Secrétaire Général sur l'Opération des Nations unies au Burundi (S/2004/682), 24 août 2004.

Hakizimana¹⁰. Le sentiment des civils, en particulier celui des femmes, est moins optimiste. Peu de femmes interviewées manifestent de la confiance dans l'issue du processus de transition. « Une grande méfiance s'est installée entre Burundais », selon les confidences d'un conseiller en troubles de stress post-traumatique (TSPT) à Gitega¹¹.

« Tuer », soupire la directrice d'une coopérative de femmes, « est devenu une affaire banale »¹². Le vol armé, le viol, l'intimidation et la vengeance extra-judiciaire ont augmenté ; la guerre se termine peut-être, mais pour les civils la terreur continue.

Beaucoup d'informateurs, hommes et femmes, étaient réticents à discuter de la prolifération, de la détention et des effets que les armes engendrent sur leurs vies. Les armes sont vues comme un élément à connotation « politique » et, par conséquent, comme un sujet de discussion compromettant. Plusieurs fois, il a été dit à notre équipe de recherche : « Ne vous attendez pas à ce que quelqu'un vous confie qu'il possède une arme ». Néanmoins, les informateurs locaux ont estimé que la proportion de ménages en possession d'armes à Bujumbura-Marie et dans les chefs-lieux de province principaux tels que Gitega, Kayanza et Ruyigi est de 80 %. Les chiffres gouvernementaux sur la détention des armes légères ne sont pas accessibles au public.

« Le Burundi fait face au défi de devoir collecter des milliers d'armes que la population, dont les civils, a acquises au cours de plus de dix ans de conflit civil. »

Les questions du trafic régional et de l'origine des armes restent une énigme pour beaucoup de Burundais. André, directeur d'une radio indépendante de Bujumbura, attribue à trois facteurs, le pic dans la circulation des armes légères au Burundi, à partir de la fin des années 90.

En premier lieu, le gouvernement a encouragé la création de programmes populaires d'autodéfense, dont les opérations d'enrôlement auraient impliqué, selon les estimations de Human Rights Watch, plus de 30 000 personnes.

En deuxième lieu, la désintégration de l'armée rwandaise (ex-Far), en 1994-95, a conduit à leur éparpillement dans la région, et, de manière spécifique, au Burundi, où les ex-Far ont revendu leurs armes et munitions, souvent à très bon marché¹³.

Enfin, la dispersion de l'armée zaïroise (Faz) en 1996, a entraîné un afflux d'armes et de munitions important, flot qui perdure avec le conflit actuel, l'exploitation minière illicite et l'extraction illégale des ressources dans l'est du Congo.

Les paragraphes dressent l'inventaire des expériences des femmes avec la violence armée au Burundi. La Section 1 établit le contexte pour la discussion détaillée sur les expériences des femmes avec les armes légères au Burundi. La Section 2 examine l'impact direct et indirect de la violence armée sur les femmes. Ce rapport regroupe les réponses des femmes en trois catégories : les vols à main armée et la vulnérabilité, la violence sexuelle, le veuvage et la prostitution. Les recommandations des femmes pour un programme de désarmement civil efficace suivent en guise de conclusion.

10. Lettre au Comité consultatif permanent des Nations unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale, 25 juin 2003. D'autre part, l'Ambassadeur Midonzi du ministère des Affaires étrangères a écrit : « Aussi longtemps que le désarmement n'a pas été conclu d'une manière satisfaisante, la période après-conflit sera caractérisée par une insécurité permanente : vols à main armée, viols, banditisme routier, bandes de pilleurs, racket, etc. », 29 mars 2004.

11. Interviews, Gitega, août 2004.

12. Interviews, Bujumbura, août 2004.

13. Interviews, Bujumbura, août 2004. 100 USD pour un fusil Kalachnikov était un prix courant. Les noms ont été changés pour protéger les informateurs.

1. Les femmes et la possession d'armes

En Palestine, au Sri Lanka et au Salvador, dans des conflits armés d'égale intensité et de même durée que celui du Burundi, les femmes ont joué un rôle actif dans la poursuite des objectifs militaires. De plus, dans ces pays, les femmes ont participé directement aux actes de terrorisme dont les cibles premières étaient des civils. L'équipe de recherche n'a pu trouver aucune preuve indiquant que les femmes burundaises auraient activement et volontairement participé à des opérations de combat, des trafics d'armes clandestins, des opérations de banditisme armé ou des vols. Les rapt d'hommes, de femmes et d'enfants par les factions armées n'étaient pas rares en dix ans de conflit. Dans ces circonstances, il nous a été dit que les femmes enlevées étaient forcées de cuisiner, d'amener l'eau, d'enfanter et de transporter les approvisionnements pour les différents groupes armés.

Côté civil, le dynamisme dans l'acquisition des armes pour la protection domestique et l'autoprotection reflète le malaise répandu et le manque de confiance dans la situation politique, ainsi que dans les citoyens burundais. Françoise, directrice d'une station radio dont la programmation est consacrée à la réconciliation entre les ethnies, a illustré le sentiment général. « Actuellement, je possède une arme non pas pour prendre part à la guerre, mais pour me protéger contre le vol et le banditisme »¹⁴. Des agresseurs inconnus ont lancé des grenades dans sa maison, deux mois plus tôt.

« Actuellement, je possède une arme non pas pour prendre part à la guerre, mais pour me protéger contre le vol et le banditisme »

C'est donc au niveau de l'autoprotection et de la sécurité domestique que les femmes expérimentent la possession d'armes, leur prolifération et la violence armée. Des discussions individuelles et de groupes avec des femmes de Bujumbura-Mairie et des provinces de Gitega, Ruyigi, Makamba, Kayanza, Ngozy, Rutana et Cankuzo ont révélé que, alors que les femmes sont sujettes à une violence sexuelle largement répandue, aux vols à main armée et à des intimidations fréquentes, la

détention d'armes pour la protection personnelle n'est pas un phénomène exclusivement masculin.

Même dans les cas où les femmes ont exprimé envers les armes légères une crainte qui confine avec le traumatisme, beaucoup ont néanmoins prétendu partager l'idée de sécurité qui se cache derrière la possession domestique d'armes. D'autres ont affirmé ne pas oser prendre position contre les armes et des dangers qu'elles engendrent : leur consentement silencieux est forcé par l'intimidation exercée à la fois par les armes et leur mari. Pour ces femmes, les armes à la maison sont perçues comme un risque nécessaire, moins dangereux que la menace quotidienne de la criminalité armée, du viol et des agressions.

À Ruyigi, à la frontière avec la Tanzanie, les responsables qui ont reçu notre équipe ont initialement nié la possession d'armes à la maison et dans leur communauté en général. Leur méfiance à notre égard était évidente ; nous n'avons pu que parler, de façon abstraite, de la crise socio-économique causée par la guerre. Après un certain nombre de silences gênés, une femme plus âgée nous a confié : « Bien sûr qu'il y a des armes partout dans la Ruyigi. Nous ne pouvons avoir confiance en personne, car nous ne savons pas dans quelle direction le pays est conduit. »¹⁵

« Bien sûr qu'il y a des armes partout dans la Ruyigi. Nous ne pouvons avoir confiance en personne, car nous ne savons pas dans quelle direction le pays est conduit »

À Makamba, la directrice d'une association d'aide financée par l'église a décrit une différence de genre dans l'approche de la possession d'armes. Les hommes, nous a-t-elle dit, défendent l'idée qu'une arme à la maison représente un moyen supplémentaire de protection, une sorte de « police d'assurance ». En général, les femmes, tendent à y voir davantage un danger pour la famille, particulièrement à la lumière des incidents domestiques tragiques impliquant les armes. De nombreux cas d'enfants jouant avec des grenades qui ont explosé et de disputes familiales ayant détérioré en bagarre pour la possession de l'arme de la maison, se terminant ensuite par le meurtre du

14. Interviews, Bujumbura, août 2004

15. Interviews, Ruyigi, août 2004

mari ou de la femme, ont été enregistrés. « À cause de la crise » concluent-elle, « il sera difficile de changer la façon de percevoir les armes de nos hommes »¹⁶.

1.1 La « course aux armes » : distributions officielles et acquisitions légales

Lors des discussions concernant l'identité des propriétaires d'armes et l'origine des armes actuellement en circulation, peu d'interlocuteurs, hommes ou femmes, se sentaient à leur aise. Des suspicions ouvertement déclarées, des accusations d'espionnage et de longs silences ont caractérisé beaucoup de nos interviews, particulièrement lorsque nos interlocuteurs étaient des professionnels et du personnel domestique. Malgré le fait que la plupart reconnaissaient les conséquences de la prolifération d'armes, de la violence et de l'insécurité dans les domaines du développement rural, de la réconciliation nationale et de la reconstruction, ils étaient réticents à une analyse plus poussée sur ces questions. Les femmes rurales étaient les plus communicatives. « Vous voulez savoir qui pille, qui tire, qui viole ? », nous a demandé une veuve, avec le sourire, dans le camp des personnes déplacées de Kampazi, dans la province de Kayanza¹⁷.

Lors des discussions de groupe et individuelles, les femmes ont fréquemment fait allusion à des distributions d'armes, justifiées pour des raisons de protection civile et organisées tant par le gouvernement que les rebelles, destinées aux employés publics, aux enseignants et aux autres professionnels des communautés urbaines et rurales du pays. De telles distributions ont été confirmées par des vérifications croisées menées auprès d'autres Burundais, mais aucun rapport officiel de ces programmes ne semble exister¹⁸. Selon nos informateurs, les civils des deux sexes bénéficiaires de ces campagnes de distribution auraient été entraînés au maniement des armes, celles-ci étant restées, depuis, en leur possession. Les chefs rebelles auraient apparemment effectué des distributions similaires dans les régions sous leur contrôle direct.

L'objectif de ces politiques était de renforcer la sécurité des élites civiles appartenant à une faction armée ou à un parti politique donné¹⁹. Les jeunes hommes ont été organisés en « forces de défense civile », entraînés et mandatés pour garantir la

sécurité des faubourgs des villes et des flancs de collines rurales. Certains de ces groupes ont été démantelés après le cessez-le-feu de 2003, mais d'autres, nous a-t-on dit, continueraient d'opérer dans les zones rurales.

Les chercheurs ont eu l'occasion de rencontrer un petit nombre d'informatrices appartenant à différentes formations politiques qui ont ouvertement parlé de ces initiatives ainsi que de leurs conséquences sur les femmes et la société burundaise en général. Ces femmes ont tracé une distinction très nette entre les effets des armes distribuées officiellement et celles acquises illégalement ou assemblées localement.

À travers la location et la vente, la détention d'armes est devenue très lucrative.

Espérance, directrice d'un centre de développement familial à Kayanza, a décrit deux groupes d'utilisateurs d'armes au Burundi. La façon dont les armes sont utilisées diffère considérablement. Le premier groupe, auquel Espérance appartient, est celui de l'élite civile qui a reçu des armes et une formation de la part du gouvernement, pour assurer son autodéfense. Ces armes, contrairement à celles en circulation, sont statiques ; elles « restent à la maison » et ne sont utilisées qu'en cas d'attaque. Elles ne « représentent aucune menace pour la société », puisque leurs propriétaires ne les utilisent pas à l'encontre de personnes innocentes. Les bénéficiaires de ces distributions officielles, prétend Espérance, ne sont pas les responsables de l'augmentation rapide de l'insécurité, des vols à main armée et des violences sexuelles²⁰.

À la question de savoir si le gouvernement avait un programme pour collecter ces armes, Espé-

16. Interviews, Ngozi, septembre 2004

17. Interviews, Kayanza, septembre 2004

18. Les évaluations indépendantes en font, elles pourtant, mention. Voir, par exemple, le rapport de Human Rights Watch de décembre 2001 : « Protéger le peuple : programme gouvernemental d'autodéfense au Burundi », disponible sur :

<http://www.hrw.org/french/reports/burundi2/>

19. Après la justification officielle de la distribution d'armes pendant la guerre, l'équipe de recherche demanda au Gouverneur de Gitega combien d'armes ont été distribuées de cette façon. « Environ 30 », a-t-il répondu. Le commandant de district de Makamba fut plus transparent. « Il est très difficile de savoir qui possède quoi et en quelle quantité », Interviews, Makamba, octobre 2004.

20. Interviews, Kayanza, octobre 2004.

rance et d'autres femmes de l'« élite » ont répondu de façon identique. Récupérer les armes auprès des civils, nous a-t-on dit, n'est concevable que si et lorsqu'une situation politique crédible se sera dégagée, permettant notamment la réconciliation ethnique. « Avec toute la peur et l'intimidation qui entourent les élections nationales », un journaliste de la radio nous a-t-il confié, « ce ne sera pas pour demain »²¹. Au Burundi, l'insécurité actuelle est le produit de trois facteurs imbriqués : la rivalité ethnique, la compétition politique et l'extrême pauvreté. L'amélioration de la sécurité des femmes est subordonnée à des solutions durables dans ces trois domaines de tension.

La prolifération d'armes n'est pas un danger en soi, disaient ces femmes, puisque l'impact social doit être considéré en fonction de leur origine et de leur but. Les armes distribuées pour l'autodéfense n'affectent pas la société de la même façon que celles achetées ou fabriquées avec l'intention de voler ou de violer. Tout au long de ce travail de recherche, très peu d'« élites » entendues ont parlé d'une manière critique, ou plus simplement sceptique, de ces distributions officielles d'armes provenant des rebelles ou du gouvernement, visant à armer et entraîner les civils avec l'objectif de garantir l'autodéfense.

Le second groupe d'utilisateurs a apparemment obtenu les armes illégalement ou les a fabriquées à partir de matériel local. Ces armes illicites ne sont pas statiques et leur usage n'est pas exclusivement défensif ; le but de leur utilisation est l'enrichissement matériel par le vol armé, le banditisme organisé, le viol, l'agression physique et l'intimidation. Malgré le fait que nous n'ayons interviewé personne qui utilise les armes à de telles fins, nous avons continuellement entendu dire que ces « bandits, violeurs et voleurs » ne rendraient pas leurs armes facilement, voire pas du tout.

Faire la distinction entre l'origine officielle et illégale et les intentions qui déterminent la détention est cohérent et légitime. Toutefois, la majorité des informateurs – hommes, femmes et jeunes – nous ont livré une image plus nuancée de la violence liée aux armes, de l'origine et des objectifs des armes actuellement en circulation. Même s'il s'avère difficile d'en vérifier la véracité, nous avons enregistré de nombreux récits faisant état d'armes vendues, prêtées et louées par des employés publics et des soldats aux « bandits » et autres per-

sonnes dont l'intention était le gain matériel par la violence armée.

Si ces histoires sont vraies, elles impliquent que toutes les armes distribuées officiellement ne demeurent pas simplement statiques ou non utilisées en attente d'une attaque domestique. Ces armes, destinées à l'autodéfense, favorisent à présent les vols à main armée, les viols et l'insécurité qui ont réduit la vie des femmes à un fragment effrayant de ce qu'elle était avant la guerre. Thérèse, une conseillère juridique pour les victimes de violences sexuelles à Gitaga, nous a dit « Ces distributions d'armes ne nous ont pas apporté la paix »²². Se référant aux armes reçues ou acquises pour leur autodéfense, les jeunes de Makamba ont émis des réserves similaires : « Avant, les armes étaient utilisées pour l'autodéfense, à présent les gens les utilisent pour voler et violer »²³.

« Avant les armes étaient utilisées pour l'autodéfense, à présent les gens les utilisent pour voler et violer. »

Les femmes de la communauté rurale ont souvent affirmé que les armes utilisées dans les contextes violents, particulièrement le viol et le vol, sont louées ou vendues par des soldats gouvernementaux, des anciens rebelles et des unités de défense civile, comme celle des gardiens de la paix et des cadres civils des « combattants militants » entraînés par différents mouvements d'opposition armés. À travers la location et la vente, la détention d'armes est devenue très lucrative. Après une attaque armée, nous a-t-on dit, les biens volés et l'argent sont partagés entre les assaillants et le propriétaire de l'arme, lorsque ce dernier ne perçoit pas une rémunération directe pour la location (50 USD par jour serait le cours actuel).

Les armes et la violence armée au Burundi ne faibliront pas aussi longtemps que l'incitation économique conduisant à leur utilisation et à leur acquisition restera de mise. L'absence de répercussion légale pour les auteurs de ces crimes est, selon de nombreux interlocuteurs, un incitant de plus au viol et au vol. Les femmes des huit provinces visitées reconnaissent l'impunité comme un

21. Interviews, Makamba, septembre 2004.

22. Interviews, Gitaga, août 2004.

23. Interviews, Makamba, septembre 2004.

vecteur de prolifération d'armes et de violence contre les femmes.

Nous nous étendons plus longuement sur ce sujet dans la Section 2, qui présente des expériences spécifiques de femmes confrontées à la vio-

lence armée et leur regard sur l'impact social négatif de cette même violence. Trois domaines généraux sont considérés : le vol à main armée et la vulnérabilité, la violence sexiste et le viol et enfin, les veuves et les orphelins.

2. Les femmes sous la menace de l'arme : les conséquences directes de la violence armée

La prolifération des armes, qu'elle soit d'origine illégale ou officielle, l'écrasante pauvreté, le chômage et un système judiciaire non fonctionnel se sont combinés pour créer un climat de désespoir et d'impunité. Le recours aux armes pour la vengeance et le gain matériel est courant. Le banditisme et les vols à main armée en particulier, sont des composantes légendaires du paysage burundais. Le 13 août, une agence de presse des Nations unies rapportait, depuis la capitale, Bujumbura :

Vingt et un cas [de vol à main armée] ont été enregistrés en juillet et à ce jour, les chiffres du mois d'août sont déjà plus élevés. Selon le bureau spécial d'investigation des districts de Bujumbura [...], douze vols à main armée ont été enregistrés entre le 1er et le 12 août, lors desquels deux personnes ont été tuées et huit blessées. Quatre vols à main armée ont été commis en moins de 24 heures le 10 août. Des bandits armés de grenades et d'autres armes ont attaqué un homme d'affaires dans les faubourgs de Buyenzi et blessé trois personnes. La même nuit, une personne a été tuée et une autre blessée dans une attaque perpétrée dans un bar dans les faubourgs de Musaga, dans le sud de la capitale²⁴.

Alors que les décomptes publiés par la presse, les investigations policières et les notices nécrologiques servent à recenser les événements tragiques, ils ne permettent pas de mesurer le bilan socio-économique qui pèse sur les familles et, plus particulièrement, sur les femmes et les enfants. Plusieurs interviews ont révélé le niveau auquel les conséquences de la violence armée exercée sur les femmes et les filles sont palpables. « Cette crise a pris les femmes en otage », nous a expliqué un prêtre anglican de Makamba²⁵.

« Cette crise a pris les femmes en otage. »

Les femmes nous ont souvent décrit l'existence d'un cycle alimentant la prolifération d'armes et la violence armée indépendamment de la guerre et ce, de manière récurrente. Les bandits et les voleurs bénéficient de l'impunité, alors que les

ventes d'armes augmentent à mesure que se renforce le sentiment de non-protection de la population par les forces de l'ordre. Pillages, vols et violence sexuelle continueront, nous a expliqué Françoise, tant que persistera un nombre aussi élevé de personnes armées agissant dans un climat d'impunité.

Aaron, directeur d'un groupe d'aide aux victimes de tortures, parle également d'un cycle similaire. Lorsqu'un système judiciaire non fonctionnel assure l'impunité aux auteurs de ces actes, nous a-t-il expliqué, le sentiment de stigmatisation ressenti par les victimes conduit directement à la vengeance armée. Les individus ou les familles ayant subi des agressions armées se retrouvent souvent sans possibilité d'agir directement par le biais du recours légal. La vengeance semble être la seule option. Les victimes de viol, par exemple, peuvent envoyer leurs frères venger la famille, ce qui engendre davantage de violence.

« L'absence de justice perpétue la violence, lorsqu'il y a justice, il n'y a pas de violence. »

Des groupes de jeunes de Makamba nous ont affirmé, d'un ton abattu, vivre dans un état de « panique généralisée ». La liberté de mouvement est sévèrement limitée, nous ont-ils dit, et personne n'ose se déplacer après la tombée de la nuit. Il n'y a aucune confiance entre les individus, ni aucun sens de solidarité au sein de la population, à cause de la suspicion extrême qui règne entre les groupes ethniques. À titre d'exemple, ils ont fait référence à la situation extrême des populations déplacées et des retours des camps de réfugiés tanzaniens, dans la Province de Makamba. En 2002, un groupe de gens a été assassiné sur le chemin qui les ramenaient vers leurs collines (commune de Mabanda). Ces nouvelles d'assassinats se sont répandues et à présent, ces populations préfèrent rester dans des camps où leur nombre leur assure une certaine sécurité²⁶.

Une partie de la jeunesse des provinces rurales voit la prolifération des armes et de la violence

24. 13/8/2004, Irin (http://www.irinnews.org/report.asp?ReportID=42664&SelectRegion=Great_lakes&SelectCountry=Burundii)

25. Interviews, Makamba, septembre 2004.

26. Ibid.

armée, non pas comme un vestige de guerre, mais comme une conséquence de la pauvreté et de l'indigence. « Les bandits sont devenus puissants et cela attire beaucoup de jeunes gens ». La menace constante de vols et d'agressions pousse les gens à ne pas porter de beaux vêtements, de bijoux ou de souliers qui feraient d'eux des cibles. Aucune femme n'est impliquée dans ces crimes, nous ont expliqué les jeunes, mais elles en sont souvent les victimes. Comment ces femmes réagissent-elles face à ces risques et à la pauvreté qui les engendrent ? « Pour gagner de l'argent, les filles n'intègrent pas les gangs armés, elles se vendent »²⁷.

« Pour gagner de l'argent, les filles n'intègrent pas les gangs armés, elles se vendent. »

Dans chacune des huit provinces visitées, les femmes et les jeunes nous ont raconté des histoires similaires faites de prostitution pour la survie économique et de ses conséquences. En milieu rural aussi bien qu'en milieu urbain, les jeunes filles dont les familles ne peuvent leur garantir une éducation, se tournent vers la prostitution. Les grossesses non désirées donnent naissance à des enfants sans pères, souvent rejetés par la mère, la famille et les proches de celle-ci. La transmission du VIH/Sida est vraisemblablement plus importante au sein de ces groupes bien qu'il n'existe aucune statistique à ce sujet. Les petits abandonnés sont les premiers à devenir des enfants de la rue, dont le nombre grandissant dans les centres urbains est décrit par certaines femmes comme une « bombe sociale à retardement »²⁸.

2.1 Le vol à main armée et la vulnérabilité

Lorsque les attaques à main armée visent les foyers, les commerces, les transports en commun ou les marchés ruraux, les femmes figurent inévitablement parmi les victimes. Mme Candide, directrice d'un réseau d'associations féminines à Bujumbura, nous a expliqué que les vols et les agressions armées dépassent à présent de loin le cadre des tensions ethniques initiales qui régnaient lors de l'éclatement du conflit en 1993.

Les vols et les agressions à main armée sont devenus communs et font partie du quotidien de la vie burundaise. L'escalade continue de la violence

armée a créé un cercle vicieux où la violence liée aux armes, l'impunité et l'augmentation de la demande d'armes pour l'autodéfense se côtoient. Mme Candide a ajouté que mettre fin à l'impunité des auteurs de ces agressions n'est pas une priorité pour le gouvernement actuel. « Plus que tout autre personne », s'hasarde-t-elle, « le gouvernement a les mains sales »²⁹.

« Les armes et les vols à main armée prennent pour cible les foyers ; ce qui implique que les femmes sont concernées au premier degré. »

D'autres femmes ont qualifié les épisodes de vols à main armée enregistrés dans les maisons et dans la rue des centres urbains de « banditisme ». Les agresseurs agissent seuls ou en petits groupes. Lorsque les victimes sont des femmes, il est courant que les agressions se doublent de viols. Les attaques dans les campagnes, communément appelées « pillages », concernent des attaques à main armée contre des foyers ou des fermes et comprennent le vol, la destruction de biens et la violence physique. Le meurtre, le viol et l'enlèvement de femmes et de filles sont caractéristiques de ces faits. Dans les deux cas, les agresseurs opèrent dans un environnement « sans risque » – « ça ne leur coûte rien », nous a dit une femme – mis à part la possibilité que les survivants cherchent à se venger, ce qui n'est pas inhabituel.

Les femmes ont fréquemment parlé de la peur, d'un sentiment profond d'insécurité et d'une liberté de mouvement limitée comme étant les premières conséquences de la violence armée et du banditisme. À la question de savoir si les armes elles-mêmes comptaient parmi les pires menaces pour la femme au Burundi, une femme – sur laquelle on avait tiré lors de combats de rue en 2001 – a répondu que la première menace était la pauvreté et que les armes venaient ensuite. « Les gens utilisent des armes pour les vols et le banditisme tant la faim et les privations sont grandes. Le pays doit aller de l'avant, mais les armes nous en empêchent. On ne peut travailler ni en paix, ni en sécurité »³⁰.

27. Ibid.

28. Interviews, Bujumbura, août 2004

29. Ibid.

30. Ibid.

« Le pays doit aller de l'avant, mais les armes nous en empêchent. On ne peut travailler ni en paix, ni en sécurité. »

Dans la province de Gitega, les femmes nous ont raconté qu'afin de garantir leur propre sécurité elles doivent se rendre aux marchés ou dans les champs en groupe. Dans la ville de Gitega, en revanche, le banditisme et la violence armée ont diminué depuis le cessez-le-feu de novembre 2003. Néanmoins, un conseiller du CEADP³¹ à Gitega a précisé que beaucoup souffraient d'un sentiment de dépression, de désespoir et de perte attribuable aux effets de la guerre. En effet, peu sont d'avis qu'il est possible de récupérer un jour tout ce qui a été perdu au cours d'une décennie de combat et de peur. Par conséquent, les fermiers sont moins disposés à travailler dans leurs champs et la production agricole n'a plus atteint le niveau d'autrefois, dans aucune des provinces visitées.

Dans le camp des personnes déplacées de Tankoma, la banlieue de la ville de Gitega, nous avons interrogé un groupe de femmes sur la présence d'armes dans le camp. « Nous sommes pauvres » nous a répondu l'une d'elles. « Les pauvres n'ont pas d'armes, mais sont les premiers à en être victimes ». Lorsque nous lui avons demandé de s'expliquer davantage, elle a répondu que des bandes armées les empêchaient de rentrer chez eux et que c'était bien la plus grande menace armée à laquelle elles étaient confrontées. Elles ont affirmé souhaiter rester dans le camp, car c'est le seul endroit où elles se sentent en sécurité.

Dans le camp des personnes déplacées de Rutana, des femmes ont déclaré avoir peur de rentrer chez elles car ceux qui ont assassiné leurs familles en 1993 demeurent impunis. « Qu'est ce qui les empêcherait de nous tuer à nouveau si nous retournons chez nous ? » s'est écriée une veuve. Interrogées sur les systèmes judiciaires et les recours au droit pénal, des femmes nous ont répondu qu'il n'en existait pas. « Les assassins ont déjà bénéficié une fois de l'impunité, ils vont certainement en bénéficier de nouveau »³².

Les intimidations infligées aux personnes déplacées à l'aide d'armes sont communes à l'ensemble du pays et symptomatiques d'un problème plus profond qui est le manque de confiance entre ethnies. Comment pensent-ils pourvoir résoudre cela ? Une douzaine de femmes réunies lors d'une

discussion à Gitega a répondu sans hésitation : « punissez les coupables ». L'impunité permet aux crimes violents du passé de s'accumuler et continue de menacer les vies des populations et de déstabiliser le processus de transition du pays³³. Plus grave encore pour ces femmes déplacées, l'impunité réduit les perspectives d'une réconciliation ethnique au Burundi et les condamne à la misère (mais à la relative sécurité) des camps, peut-être pour plusieurs années encore.

« [Nous les] pauvres, n'avons pas d'armes, mais nous en sommes les premières victimes. »

Les femmes de Kayanza voyaient la solution du conflit ethnique en termes politiques, étant donné qu'une justice rétrospective semblait improbable et que, dix ans après les faits, les preuves seraient difficiles à obtenir. « Les partis politiques doivent mettre fin à leur discours de division ethnique », a protesté une femme³⁴.

Les armes et la menace de la violence armée exercent un impact multiple sur les moyens d'existence des femmes. À Ruyigi, les femmes ont affirmé que, malgré une amélioration considérable de la sécurité, la plupart des familles dans les villes possèdent toujours une arme car elles ne s'attendent pas à ce que la période de calme relatif dure longtemps. Dans les collines des régions rurales, les armes à feu artisanales sont courantes. Des femmes ont également exprimé leur désir d'éviter toute dispute avec leurs voisins, car il n'était pas rare que le moindre malentendu se termine par des représailles armées.

En ce qui concerne les relations entre les sexes, les femmes de Makamba ont déclaré de manière univoque ne pas faire confiance aux hommes

31. Centre d'écoute et d'appui psychologique (CEADP).

32. Interviews, Rutana, septembre 2004.

33. Interviews, Gitega, août 2004. À Ruyigi, un groupe de femmes considérait les perspectives de réconciliation nationale et concluait : « Il faut d'abord que les coupables reconnaissent leurs torts. » Pour les nombreuses personnes qui ont été victimes de la violence ethnique, il ne peut y avoir de réconciliation sans justice.

34. Une autre menace que l'on entend régulièrement dans les campagnes est proférée par les agitateurs ou « mobilisateurs politiques » qui disent « Hasigaye imisi mkeyi » (« Vos jours sont comptés », littéralement « il ne reste que peu de jours » – Kurindi). Il s'agit d'une menace directe de retour imminent à la violence armée au cas où leur parti politique ne gagnerait pas les élections nationales. Interviews, Cankuzo, octobre 2004.

armés, quelle que soit la circonstance. Soldats gouvernementaux, rebelles, forces de défense civiles : aucun de ces acteurs armés n'est perçu comme « protégeant la population ». Les hommes armés, indépendamment de leur vocation, sont considérés comme les détenteurs capricieux d'une force potentiellement mortelle grâce à laquelle ils peuvent forcer n'importe qui à faire ce qu'ils veulent, quand ils le veulent et en toute impunité.

À Ruyigi, Makamba, et Cankuzo, l'activité économique a été asphyxiée par les attaques continues menées par des bandes armées opérant sur les routes de campagne reliant les marchés aux villes. Les commerçants les plus riches sont souvent la cible de ces bandits, leurs camions étant facilement reconnaissables dans des zones où peu de véhicules motorisés circulent. L'incidence des vols à main armée se fait sentir à tous les niveaux des activités commerciales : les femmes qui vendent des produits aux marchés ruraux évitent de porter de l'argent sur elles, car cela augmente les possibilités de subir des attaques à main armée. Les marchés ruraux à Ruyigi sont souvent interrompus par des fusillades qui poussent les commerçants à s'enfuir. Lorsqu'ils reviennent, leurs marchandises et leurs biens ont été dérobés. Le vol est si présent à Ruyigi, a ajouté une autre femme, que lorsque les dots sont conclues pour un mariage, il est demandé aux futurs maris de procéder à un transfert bancaire au lieu de payer en argent liquide. Au-delà de l'anecdote, cette pratique atteste du danger que ressentent les gens à porter sur eux des sommes d'argent liquide, étant donné que cela favorise les vols à main armée.

Dans la ville de Kayanza, beaucoup d'hommes d'affaires ont fui la ville de peur du banditisme et des vols à mains armés. Selon les femmes déplacées dans les régions rurales, les rebelles ont volé tout le bétail et les chèvres, ôtant ainsi aux fermiers les biens et les ressources mobiles conservés pour les périodes difficiles³⁵. En ce qui concerne l'impact de la violence armée sur le développement rural, elles ont répondu qu'« il n'y a pas de développement. Au contraire, nous régressons : lorsque vous avez des produits à vendre, ils les volent, si vous avez des marchandises, ils les volent aussi. Ces biens spoliés sont revendus pour presque rien, ce qui anéantit la valeur du marché et rend impossible tout développement économique »³⁶.

« L'économie domestique souffre de l'insécurité. Les filles sont, elles, les premières à en payer les conséquences. »

Au début de la guerre, nous ont expliqué les femmes de Kayanza, la détention d'armes était considérée comme une marque de prestige. À présent, il y a tellement d'armes en circulation que personne n'ose accuser les violeurs ou les voleurs de crainte de représailles. Dans le camp de personnes déplacées de Kampazi près de Kayanza, les femmes ont déclaré entendre des coups de feu la nuit, les vols et les agressions à main armée étant courantes dans les collines proches. Dans le camp lui-même, les armes à feu et les grenades sont monnaie courante. Leurs propres fils ont créé une unité de défense civile et utilisent des carabines artisanales (« mugobore ») pour protéger le camp la nuit³⁷.

Dans la ville de Kayanza, les femmes ne circulent plus après 18 heures, même si la journée, elles se rendent aux champs à pied et sans crainte. Le temps passé à travailler les champs est donc réduit au minimum, plusieurs heures de lumière du jour étant perdues à cause de la distance et du temps passé à marcher. Ces journées de travail restreintes peuvent avoir des conséquences graves et profondes. Elles se mesurent avant tout par l'incapacité de nourrir les foyers. Des récoltes moins importantes signifient également moins de marchandises à vendre au marché, ce qui réduit davantage les moyens familiaux et rend l'achat de vêtements et la scolarisation des enfants impossibles. Lorsque l'éducation devient un luxe, les filles restent à la maison pendant que leur frère continuent leurs études, à condition que les finances le permettent.

Les femmes de Makamba nous ont décrit les nouvelles formes d'insécurité qui sont apparues dans leur province depuis la fin de la guerre. Le viol,

35. On nous a expliqué qu'une expression courante aux alentours de Kayanza : « Si tu vois une chèvre, fuis ! » Les seuls animaux restant sont ceux des rebelles et/ou des bandits, qui les volent aux populations civiles. La présence d'une chèvre signifie, apparemment, que des bandits ou des rebelles sont dans les alentours.

36. Interviews, Kayanza, octobre 2004.

37. Pour plus d'informations sur les *mugobore*, voir l'annexe 1.

le banditisme et les vols à main armée ont pris l'ampleur d'une menace quotidienne, ampleur qu'ils n'avaient pas auparavant. Comment les femmes se protègent-elles des attaques chez elles ou dans les champs ? Lorsque une attaque est imminente « nous crions et nous faisons du bruit pour attirer l'attention ». Pendant la guerre, elle conservaient des machettes et d'autres armes blanches chez elles pour assurer leur protection. « Nous ne gardons plus rien chez nous qui puisse être utilisé contre nous au cours d'une attaque ». Elles nous ont aussi raconté l'histoire de familles proches possédant des couteaux à la maison et des tragédies que cela a occasionnées.

« Nous ne gardons plus rien chez nous qui puisse être utilisé contre nous au cours d'une attaque ».

Lorsque nous avons demandé qui était le plus touché par la violence armée et l'insécurité, un groupe de paysannes de Makamba n'a pas hésité pas à répondre. Les femmes ont plus de responsabilités au foyer que les hommes et cette disparité devient critique lorsque la survie de la famille dépend des femmes. Les déplacements forcés sont particulièrement illustratifs. Au cours de la guerre et lors des attaques contre les domiciles, les familles doivent se disperser pour survivre. Dans un premier temps, les hommes, les femmes et les enfants fuient ensemble, mais les femmes ayant la charge des enfants, leur fuite peut s'avérer plus laborieuse. Les hommes pensent d'abord à leur propre salut et fuient « sans penser ou sans s'occuper » des femmes et des enfants. La conséquence en est que les hommes ont plus de chances de survivre dans la confusion, le danger et les turpitudes des déplacements forcés. Parvenir à rester en vie lors d'une fuite avec des enfants en bas âge est tellement difficile qu'il arrive souvent que les mères perdent un ou plusieurs de leurs enfants dans l'action de la fuite. Les femmes enceintes, nous a-t-on dit, perdent leur embryon en raison du stress physique et psychologique subi lors des déplacements forcés et certaines ne survivent pas.

La guerre au Burundi a été livrée sur deux fronts, le relationnel et le politique. Les mouvements d'opposition armés ont été confrontés aux forces gouvernementales de 1994 à fin 2003. Les combats continuent contre un groupe de rebelles dissident, les *Forces nationales de libération* ou

FNL. Au niveau relationnel, des communautés ont été divisées par des frontières ethniques. Les massacres et les règlements de comptes ont décimé la vie civile, effrayé les survivants et figé « la notion de l'appartenance ethnique comme source de division. Et cela, à son tour, nourrit la violence interethnique »³⁸.

Cependant, selon Mme Collette, chef de file de 21 associations féminines, les communes de Makamba et de Kabiyi dans la province de Makamba sont des exceptions notables. La guerre faisait rage entre les factions mais pas au niveau personnel : « La population ne s'est jamais entretuée parce que les femmes sont restées solidaires »³⁹. Les civils des communes du Lac de Nyanza et de Kayogoro n'ont pas eu tant de chance et le spectre de la violence ethnique continue de les hanter dans leur vie quotidienne.

Mme Colette nous a expliqué que, même si les hommes impliqués dans le monde politique étaient à la source de la violence ethnique, en tant que maris, ils étaient réceptifs aux conseils de leurs femmes qui étaient opposées à la violence interethnique, bien qu'au final cela ait quand même fait plonger le pays⁴⁰. Les tensions ethniques ont toujours existé, explique Mme Colette, « mais elles n'avaient jamais débouché sur des actes violents ». Au cours des campagnes militaires et des attaques rebelles, les habitants avaient coutume de fuir ensemble et de se cacher dans la brousse aussi longtemps que nécessaire. Mme Colette voit là un autre facteur qui aurait contribué à renforcer la solidarité interethnique.

« La population ne s'est jamais entretuée parce que les femmes sont restées solidaires. »

Interrogée sur ce qui maintenait les communautés unies au cours des périodes de confrontation ethnique, de peur mutuelle et de méfiance, Mme

38. L'identité ethnique est réifiée par la violence, ce qui est un héritage des anciens conflits au Burundi qui étaient basés sur des différends fonciers ou politiques, ce qui est une opinion partagée à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Cf. Mark Vincent et Birgitte Sorensen, *Caught Behind Borders. Response Strategies of the Internally Displaced* (Londres : Pluto Press, 2001), p. 52.

39. « La population ne s'est jamais entretuée parce que les femmes sont restées solidaires ».

40. Interviews, Makamba, septembre 2004.

Colette a parlé d'un réseau social combattant cette logique corrosive. « Dans les campagnes et dans les villes, les associations de femmes existaient déjà avant la guerre. Cela signifiait que les femmes de toutes les couches sociales se connaissaient et travaillaient régulièrement ensemble. Dans ces groupements, certaines femmes avaient survécu aux massacres ethniques de 1972 et pouvaient, par expérience, parler des blessures qu'ils avaient infligées à la société ».

Dans les huit régions visitées, les principales conséquences des vols à main armée et de la précarité naissant de la prolifération des armes peuvent être résumées par les points suivants :

- Dans un pays où 90 % de la population survit grâce à une agriculture de subsistance, la production a atteint son niveau le plus bas. Le bétail est très souvent volé. La famine généralisée ou une insécurité alimentaire extrême ne sont pas, selon certaines sources, imminentes, mais la violence armée et le banditisme ont réduit de manière significative l'économie agricole rurale.
- La population des centres urbains a augmenté en raison de l'insécurité dans les campagnes et de l'adage selon lequel « on est en sécurité lorsqu'on est nombreux ». L'afflux massif de riches et de pauvres a amené de nouveaux problèmes et tensions (comme par exemple, les enfants des rues).
- Les privations financières dont souffrent les foyers touchent d'abord les jeunes filles, dont le taux de scolarisation primaire a drastiquement baissé. Le besoin de survivre financièrement amène les filles dans deux directions : hors de leur foyer par le biais de mariages précoces ou vers la prostitution. Ces pratiques ont aussi pour conséquence des grossesses non désirées et des enfants rejetés. Les mariages précoces (comme le concubinage et la polygamie) naissent du désespoir : les familles sont incapables de pourvoir aux besoins de leurs enfants de telle sorte que dès l'adolescence (14-16 ans) ceux-ci doivent assumer seuls leur existence. Avec de telles alliances, les divorces ou les foyers désunis sont courants et les filles doivent se débrouiller seules, ce qui les pousse souvent vers la prostitution, les grossesses non désirées et/ou le Sida.

2.2 La violence sexuelle

Pour les besoins de la présente évaluation, la violence sexuelle au Burundi peut être analysée sous trois angles : le rôle des armes légères dans les perpétrations des viols, le manque de protection juridique pour les victimes, la stigmatisation et les autres modes de condamnation sociale.

De toutes les graves conséquences dont ont souffert les femmes par la présence des armes et de la violence armée au Burundi, la violence sexuelle est celle qui a attiré le plus d'attention de la part des donateurs et des agences humanitaires. Cependant, quantifier le nombre de viols au Burundi, armés ou non, est un difficile travail de conjectures. Alors que le viol en lui-même n'est pas vraiment considéré comme un acte tabou, en parler ouvertement en est un. Comme nous l'a dit un spécialiste de la question à Cankuzo, « Qu'il y ait ou non des armes, les femmes de cette province n'admettent pas avoir été violées ». Ajoutant l'humiliation à la blessure, c'est la victime, et non l'agresseur, qui porte le poids de la responsabilité⁴¹.

« Qu'il y ait ou non des armes, les femmes de cette province n'admettent pas avoir été violées. »

Lorsque cela s'apprend, les femmes qui ont survécu à un viol sont fustigées, bannies ou abandonnées par leur mari et leur famille. Lorsqu'il en résulte une grossesse non désirée, l'enfant est souvent rejeté et abandonné par la mère. La peur de la condamnation et du bannissement peut amener certaines femmes à pratiquer elles-mêmes l'avortement. Ces pratiques entraînent des complications médicales, et parfois même le décès de la mère. Il vaut mieux taire un viol, nous ont dit les femmes de Ruyigi, car la perspective d'un rejet social est encore plus terrifiante que le viol en soi, étant donné qu'il dure toute une vie.

La majorité des femmes que nous avons rencontrées ont affirmé que les agressions sexuelles, en dehors des foyers, se déroulent souvent dans le cadre d'un vol à main armée. Si des femmes ou des filles sont présentes lors d'attaques et de cambriolages de fermes ou de maisons, elles sont violées.

41. Interviews, Cankuzo, août 2004.

Ces actes se répercutent à la fois sur les femmes et leur famille, car les maris condamneront et rejeteront leurs épouses. Les femmes partent alors avec leurs enfants et c'est là que la lutte contre l'extrême pauvreté commence.

Taire un viol est préférable, car la perspective d'un rejet social est encore plus terrifiante que le viol en soi, étant donné qu'il dure toute une vie.

Toutefois, selon des psychologues, les armes légères ne sont pas les seules responsables de la violence sexuelle dans le pays. Selon des conseillers sur la question des femmes à Ruyigi, Gitega, Makamba et Kayanza, la cause principale est culturelle : le faible statut accordé aux femmes dans la société burundaise. « Dans la culture burundaise », nous a dit l'un des conseillers, « sauver les apparences est plus important que de faire face aux réalités ». Là où l'inégalité des sexes est la norme en temps de paix, les périodes de violences et de troubles sociaux aggravent la discrimination sexuelle. Toutes les femmes interrogées ont insisté sur le fait que le viol est une pratique présente depuis longtemps au Burundi et qui date de la période d'avant-guerre, mais que ce n'est que ces cinq dernières années que l'ampleur du problème a été rendue publique. Cela est dû, nous a-t-on dit, aux efforts concertés d'organisations locales et internationales et d'associations féminines pour éduquer et sensibiliser le plus grand nombre, avec un renforcement de l'accompagnement médical et psychologique pour les victimes.

Les armes légères favorisent largement la violence sexuelle. La menace des armes empêche les victimes de chercher de l'assistance médicale et juridique. Les agresseurs armés et les violeurs sont encouragés par un système juridique défectueux et corrompu, qui s'est détérioré à un tel point que de nombreuses victimes ne considèrent même pas le recours légal comme une option viable. Ceux qui veulent réparer les injustices préfèrent se venger, une pratique courante critiquée par beaucoup d'informateurs, car elle implique habituellement des meurtres. Les victimes de viols envoient parfois leurs frères pour tuer le violeur lorsque l'identité de ce dernier est connue.

« Dans la culture burundaise sauver les apparences est plus important que de faire face aux réalités ».

La vengeance et les « règlements de compte » sont des réactions tellement fréquentes face à ces tragédies personnelles et à l'impunité, que certaines associations féminines travaillent exclusivement à éradiquer cette pratique parmi les jeunes. Mme Adelaïde nous a expliqué le message que son association adresse aux jeunes victimes de viols et aux orphelins de guerre à Muramvya et dans le département de Bujumbura rural : « Ne cherchez pas à vous venger de vos pertes, agir de la sorte revient à creuser votre propre tombe. Optez pour l'éducation et le développement »⁴².

D'autres ONG et associations féminines travaillent à l'amélioration de l'application des lois condamnant le viol et offrent une assistance juridique gratuite aux victimes de viol désirant poursuivre leurs agresseurs en justice. Les armes légères permettent ici non seulement de perpétrer les viols, mais aussi d'intimider et de dissuader les rescapées de porter plainte contre leurs agresseurs ou d'en parler publiquement. L'accusation d'un violeur peut en effet déboucher sur des menaces de mort, des agressions physiques et des intimidations armées.

« Les armes et la menace de la violence achètent le silence ».

À proximité des postes militaires dans les campagnes et des camps de personnes déplacées à Kayanza, les soldats ciblent les jeunes filles qu'ils veulent violer. Cela a été le cas pendant toute la durée de la guerre et continue encore aujourd'hui. Lorsque les mères dénoncent ces militaires, elles font aussitôt elles-mêmes l'objet de menaces et sont, dans certains cas, violées à leur tour. À la Maison Shalom à Ruyigi, on nous a indiqué que la violence sexuelle et les armes favorisent la diffusion du Sida chez les hommes liés aux bandes armées.

À Ruyigi, les femmes des campagnes nous ont parlé de la fréquence des viols armés perpétrés dans les communautés vivant dans les collines à l'aide de fusils artisanaux appelées « mugobore ». Dans ce cas, les agresseurs ne sont pas des soldats ou des ex-rebelles, mais des habitants ou des

42. Interviews, Bujumbura, août 2004.

voisins de ces mêmes communautés. « On connaît les agresseurs », nous a dit une femme, « mais les victimes n'osent pas les dénoncer ». Elle nous a ensuite décrit le scénario classique : une femme est approchée par un homme brandissant un *mugobore*, l'exigence d'une relation sexuelle est tacite, la menace armée est évidente. Les victimes cèdent – « mieux vaut être violée que tuée » – et gardent le silence de peur de subir des représailles et de nouvelles violences.

« La violence à l'égard des femmes est un obstacle à l'aboutissement de l'égalité, du développement et de la paix... » (Déclaration des Nations unies à propos de l'élimination de la violence contre les femmes).

Dans toutes les provinces visitées, les psychologues et les spécialistes des viols ont insisté sur le fait que le nombre de viols armés non déclarés et non traités dépasse celui des dossiers existants. Cela signifie également que le virus du Sida se propage à l'insu de tous à grande échelle, bien que les équipements permettant de faire les tests de dépistage soient très limités dans la campagne burundaise et rendent de fait impossible une évaluation du nombre de personnes infectées.

2.3 Le veuvage et la prostitution

Le grand nombre de mères veuves au Burundi est une des autres conséquences dévastatrices de la violence armée. Dans les huit provinces visitées, les femmes ont dénoncé et déploré la détresse des veuves dans les villes, les camps de personnes déplacées et les collines. Tout comme les victimes de viols ou d'agressions sexuelles, les veuves subissent le double affront de la honte et de l'accusation de leur condition de malheur.

Les veuves sont victimes d'une discrimination particulière dans la loi burundaise, car elles ne peuvent hériter de propriété. Aussi, l'extrême pauvreté et le désespoir sont les conséquences directes du veuvage, de telle sorte que, sous le poids de la honte et de l'indigence, beaucoup fuient avec leurs enfants et finissent dans la prostitution pour une question de survie. Le veuvage signifie encore que les femmes, en tant qu'unique chef de famille, disposent de moins d'heures pour travailler dans les champs. La production agricole diminue, parfois de manière drastique, avec des conséquences immé-

diates sur la santé et l'éducation des enfants. Cette chute s'accélère lorsque la menace d'attaques à main armée et de viols empêche les femmes de travailler dans les champs.

Le veuvage implique une série de compromis forcés qui semblent peu varier sur l'étendue territoriale burundaise. Premièrement, les difficultés matérielles et l'indigence proviennent de la déchéance des droits d'héritage des veuves et de l'obligation de céder leurs biens et propriétés à la famille du mari défunt. Selon un activiste des droits de l'homme à Ngozi, « si elles ne reçoivent pas le soutien de leur belle-famille, elles sont perdues ». Les veuves, pourtant privées de propriété, de terres et de leurs effets personnels, doivent alors subvenir seules aux besoins de leurs familles.

« Si elles ne reçoivent pas le soutien de leur belle-famille, elles sont perdues. »

L'extrême pauvreté engendrée par des années de conflit a fait régner dans les communautés vivant dans les collines la prostitution et le concubinage consenti. L'alcoolisme persistant parmi les plus pauvres n'a fait qu'accroître ces tendances, le vagabondage sexuel quotidien étant souvent le seul moyen de survie des veuves.

Les femmes nous ont expliqué que, selon la culture burundaise, les veuves sont dénigrées et maltraitées par les hommes et les femmes parce qu'elles n'ont pas d'« hommes pour les protéger ». Dans la logique de cette culture, étant donné qu'elles sont sans hommes et sujettes aux caprices sexuels de tout homme, on les présume prêtes à tout et on les qualifie de « débauchées ». Les veuves de Kayanza nous ont décrit un cercle vicieux d'indigence qui conduit les veuves à la prostitution, puis au Sida et à la mort, laissant derrière elles des enfants qui tombent dans la délinquance et s'adonnent à la mendicité et au banditisme pour survivre. À leur tour, les enfants nés de ces liaisons sont rejetés par les autres enfants de la famille et condamnés en raison de leur bâtardise.

Les veuves du camp de personnes déplacées de la région du Lac de Nyanza nous ont raconté qu'outre les bandes armées qui les empêchent de retourner chez elles, le fait de ne pas disposer d'aide pour reconstruire leurs maisons était un facteur supplémentaire qui repoussait la possibilité de leur retour. Certaines nous ont dit qu'elles se

sentait obligées de se remarier avec le premier venu, parfois même avec un frère du mari défunt, simplement pour leur protection et pour la maigre assistance matérielle qu'elles peuvent en tirer. C'est l'extrême pauvreté qui est à la base de ces alliances. Ces relations durent rarement et se terminent souvent par un conflit ou par la fuite, les deux cas de figure menant à une misère plus profonde encore.

« Nos foyers n'ont rien à nous offrir, nous devons nous débrouiller pour joindre les deux bouts ».

Par manque d'argent, les filles des veuves abandonnent leurs études ou ne bénéficient simplement pas d'une scolarisation. Elles se marient prématurément, devenant souvent la deuxième ou la troisième épouse, simplement parce qu'il y a trop de misère à la maison. « À la maison rien ne va, et on doit se débrouiller ailleurs »⁴³.

Des groupes de jeunes à Makamba nous ont décrit un autre scénario. Vivant dans des conditions d'extrême pauvreté, nous ont-ils dit, beaucoup de veuves ne peuvent pas se remarier et, n'ayant pas de mari « pour les protéger », sont rejetées de la société. Elles sont également considérées comme des femmes aux moeurs légères. Chassées de leurs terres, pauvres et faibles, il est plus que probable qu'elles se prostituent pour survivre, confirmant de la sorte le jugement que leur porte la société.

Dans le camp pour personnes déplacées de Kampazi, dans la province de Kayanza, les veuves nous ont précisé que leurs maris ne sont pas seulement morts à la guerre, mais qu'ils continuent de mourir au cours de cambriolages à main armée domestiques. Les conséquences du veuvage incluent l'absence d'éducation et de soins pour les enfants, des relations sexuelles à partenaires multiples et une polygamie née du besoin économique. Les enfants nés de ces relations sont rejetés, abandonnés et deviennent des enfants de la rue. Les hommes de la région parlent de la polygamie comme d'une « reconstruction », signifiant par là que les familles ont été tellement décimées par la guerre que l'impératif social est maintenant de se « reproduire ». Les femmes, de leur côté, ont abordé ce point en précisant qu'il s'agit uniquement d'un prétexte invoqué par les hommes pour exploiter les femmes vulnérables.

« La société regarde [les veuves] comme on regarde rait quelque chose de gênant – imaginez comment elles doivent se sentir. »

Dans le camp de Kayogoro, dans la province de Makamba, les veuves justifient ces relations d'exploitation, en ce compris la prostitution, en termes d'« amélioration sécuritaire ». Les femmes expliquent qu'il y a « plus de sécurité dans la prostitution », car elles y exercent un certain degré d'autodétermination. L'absence de relations, si faibles et abusives qu'elles soient, avec les hommes locaux, expose les femmes au viol. La prostitution, ou le « vagabondage sexuel », comme l'appellent les femmes, entraîne un minimum de protection masculine, ce qu'elles considèrent comme plus sûr que de rester constamment seules, exposées et vulnérables aux abus et à la violence sexuelle de délinquants inconnus, de bandes armées et de bandits.

Les veuves de Kayanza nous ont dit que, s'il n'existe pas, de manière générale, de protection pour les veuves, les plus âgées d'entre elles sont relativement épargnées de toute violence sexuelle et des formes d'exploitation. *A contrario*, les jeunes veuves, qui n'ont pas accès aux terres pour les cultures, sont plus facilement manipulées par les hommes mariés ou les soldats. Des relations avec les hommes mariés, militaires ou civils, créent parfois des conflits ouverts entre la veuve et l'épouse, débordant parfois sur des actes de violence physique.

La prostitution, ou le « vagabondage sexuel », entraîne un minimum de protection masculine.

Une veuve, la plus jeune du groupe, nous a parlé avec candeur de son « vagabondage sexuel ». Elle nous a expliqué qu'il n'y avait pas d'autres moyens pour elle de survivre après avoir perdu son mari et ses enfants lors de la guerre, en 1993. Elle a fui dans la ville de Kayanza et y a loué une chambre payée par un ami. À cette époque, la prostitution était le seul moyen de joindre les deux bouts. Elle est maintenant membre d'une association féminine qui soutient les enfants de la rue à Kayanza.

43. Interviews, Makamba, septembre 2004.

3. Conclusion et recommandations

Aucune des personnes interrogées dans le cadre de cette recherche n'a manifesté le sentiment que le Burundi est prêt pour un désarmement civil. Le besoin d'armes pour l'autodéfense a été identifié à plusieurs reprises et demeure inchangé, malgré la signature des accords de paix et une diminution significative des combats militaires dans le pays. Les progrès réalisés dans la pacification des mouvements politiques armés ne se sont toutefois pas accompagnés d'une diminution de la violence armée chez les civils.

Alors que les hommes, tout comme les femmes, sont conscients de l'incidence négative de la prolifération des armes et de la violence armée sur le bien-être des civils, les moyens d'existence et le tissu social, il existe un fossé important entre les deux sexes sur la perception de la détention des armes. Selon plusieurs femmes, l'insécurité actuelle et la violence armée renforcent chez les hommes, l'idée que les armes sont essentielles à la sécurité personnelle et à la protection du foyer. Certaines femmes ont le sentiment d'être les « otages » de cette logique : en dépit de la peur qui découle de la présence des armes dans les foyers, les femmes n'osent pas dénoncer cette situation. Lorsqu'on a posé des questions sur les raisons de ce silence, une femme de Makamba nous a répondu : « nos hommes ne changeront jamais ».

Beaucoup de femmes ont affirmé sans hésiter qu'en l'absence de violence armée, d'insécurité et de luttes politiques, l'agriculture de subsistance du Burundi pouvait atteindre un niveau de production élevé. « Dès que les Burundais n'entendront plus les coups de feu, nous produirons ». Afin de reprendre les activités agricoles et commerciales dans un cadre de confiance, nous a-t-on cependant dit, la population devra recevoir des encouragements de ses dirigeants. Nombre de Burundais anticipent les violences politiques, selon eux, à venir, et sont réticents à réinvestir leur énergie, leur temps et leur argent alors qu'ils sont encore susceptibles de subir des vols et des destructions en toute impunité.

Même si la réconciliation nationale aboutit, il ne sera pas possible, selon une autre femme, de procéder à une collecte d'armes, à moins d'aborder en parallèle le problème de la pauvreté. « La pauvreté est la première cause de violation des droits de l'homme », nous a dit un conseiller juridique pour les victimes de viols à Gitega. En l'absence d'un changement radical dans la logique de la politique nationale (ce qui, en d'autres termes, reviendrait à ne plus réfléchir en termes d'intérêts personnels, mais plutôt en fonction des intérêts collectifs), le cycle de la pauvreté, de la peur et de l'impunité continuera à mener à des violations des droits de l'homme et à l'utilisation et la prolifération des armes légères. C'est à cause de l'utilisation et de la prolifération non contrôlée des armes, a renchéri le conseiller, « que le plus fondamental des droits de l'homme, le droit à la vie, est violé. Les personnes sont à la base du développement, alors que les armes et la violence armées lui font obstacle en créant et perpétuant un climat d'insécurité constant ».

« Les armes et la violence armées font obstacle au développement en créant et en perpétuant un climat d'insécurité constant. »

En plus de l'élaboration d'une politique nationale se consacrant au contrôle des armes légères, de la violence armée et d'un éventuel désarmement, les conseillers psychologiques de la Maison Shalom à Ruyigi nous ont laissé entendre que l'éducation et les programmes de sensibilisation seront les premières étapes qu'il sera indispensable franchir. On ne peut attendre des gens qu'ils rendent leurs armes s'ils ne perçoivent pas la destruction et la souffrance que celles-ci engendrent – une prise de conscience qui est apparue très clairement au cours de ces entretiens. La prochaine étape consistera à aborder les causes de la violence armée entre civils qui touche aussi bien les hommes que les femmes interrogés au cours de cette étude. La solution est à la fois économique, juridique et politique. Dès qu'il y aura l'assurance d'un futur politique stable, l'administration pourra se concentrer sur la reconstruction d'un système judiciaire aujourd'hui en faillite. L'impunité et l'absence d'application des lois sont les premiers responsables de la violence armée, des viols et des vols

dans le pays. Une bonne entente politique est également primordiale pour créer la confiance nécessaire pour mettre fin à la logique de l'autodéfense armée.

La détention d'armes légères est devenue un moyen d'existence et nécessite une approche stratégique de lutte contre la pauvreté. Les jeunes des *Gardiens de la paix* et d'autres milices d'autodéfense nécessiteront une formation professionnelle afin de pouvoir vivre par d'autres moyens que ceux qui impliquent la violence armée. Les armes légères sont certainement la cause principale de la violence sexuelle ; elles servent à la fois à intimider les victimes et à s'assurer de leur silence, permettant ainsi que l'impunité des violeurs soit garantie par la menace violente.

Recommandations

Le désarmement militaire et civil est impératif au Burundi afin de faciliter la réconciliation nationale, catalyser le développement rural, et assurer la sécurité des civils. Cependant, les femmes burundaises affirment que le désarmement n'est pas encore possible, car « les raisons pour lesquelles les Burundais possèdent des armes sont toujours présentes ». Les femmes sont fortement favorables à un futur programme de désarmement civil, quoiqu'elles considèrent comme essentielles les trois conditions préalables suivantes :

1. Le gouvernement national doit arriver à mettre en oeuvre des solutions politiques au conflit réalistes. La paix et la sécurité sont des conditions *sine qua non* pour toute initiative de désarmement des civils. Les raisons pour lesquelles les Burundais obtiennent et utilisent des armes légères (autodéfense, dénuement, vide judiciaire) doivent être prises en compte si l'on veut qu'un message de désarmement soit un tant soit peu crédible.
2. La réconciliation doit se passer dans un climat de bonne foi à tous les niveaux de la société burundaise, à commencer par les campagnes, où les différends fonciers menacent d'attiser de nouveau la violence interethnique et d'empêcher le retour et la réinsertion des populations déplacées et réfugiées.

3. Des efforts de sensibilisation énormes sur les effets sociaux négatifs des armes légères sont nécessaires pour assurer l'intérêt et la coopération des détenteurs d'armes. L'importance de la participation féminine à ces campagnes de sensibilisation a été soulignée, de même que la prise en compte de l'élément « genre » pour reconnaître à la fois le rôle des femmes dans la détention des armes et dans les solutions nécessaires pour atteindre le désarmement militaire et civil.

Autres recommandations

1. Le désarmement doit être perçu comme un cheminement vers le développement et la sécurité. La plupart des citoyens et des autorités se situent bien loin de cette perception, car la peur et la suspicion dominent les pensées de la plupart des gens, ceci étant la conséquence d'une mentalité d'assiégé chronique. Les armes, actuellement, fournissent « la sécurité » et des revenus à beaucoup d'habitants des villes et de la campagne.
2. Les alternatives économiques sont essentielles pour le désarmement volontaire des civils. Un programme allant dans ce sens doit être conçu et mis en oeuvre comme une initiative de développement et de lutte contre la pauvreté. La remise des armes est volontaire, contrairement à une campagne de saisie par la force. « Compétences professionnelles contre les armes » pourrait en constituer le message ou l'orientation. La nature des compensations sera définie par une étude détaillée des attentes des différentes catégories de détenteurs d'armes.
3. Le Pral devrait collaborer étroitement avec le Pnud Burundi pour lancer une étude/recherche sur les armes afin de déterminer le nombre et identifier les détenteurs, et soutenir une campagne du gouvernement. Ceci formerait la base d'un programme de national de désarmement des civils.
4. Le système judiciaire doit être réformé non seulement pour pouvoir répondre aux cas de viol et de violence sexuelle, mais aussi pour mettre fin à l'impunité dont jouissent ceux qui commettent des actes de banditisme et de violence armée.

Annexe 1 : Les fusils artisanaux ou « Mugobore »

Nous avons rencontré, dans la province de Ruyigi, un officier de haut rang de la police judiciaire. Nous avons parlé avec lui des embuscades récentes, du banditisme rural en général et de sa capacité à contrôler ces exactions. Les Burundais ont mentionné, à certaines occasions, une arme à feu artisanale qu'ils appellent « *mugobore* », mais je n'en avais encore jamais vu.

Le *mugobore* est un fusil artisanal qui a été inventé par une milice paramilitaire tanzanienne, baptisée *Basungusungu*, qui patrouillait dans les zones frontalières avec le Burundi pour contrer les trafics illégaux. Lorsque les mouvements rebelles ont débuté en 1994, ils dépendaient du soutien de leur base rurale pour ce qui était de leur fourniture d'armes. Les armes industrielles étaient rares et chères, si bien que la plupart des assaillants utilisaient des machettes, l'arme préférée des génocidaires rwandais. Les fermiers commencèrent alors à fabriquer des *mugobore* pour approvisionner en armes les rebelles. La technique de fabrication du *mugobore* s'est rapidement diffusée dans les campagnes du Burundi, s'ils bien qu'ils constituent à présent les armes préférées de certains groupes de défense civile, mais aussi des bandits opérant en marge de la guerre et s'attaquant aux civils.

Nous avons demandé à l'officier quelles étaient les armes qui circulaient le plus fréquemment aux alentours de Ruyigi. Il s'est levé et s'est dirigé vers une pile sombre derrière la porte. D'un enchevêtrement de guidons, de chambres à air de vélo et de blocs de bois, il a sorti ce qui ressemblait à un fusil d'enfant, fabriqué à la hâte avec des bouts de bois, des morceaux de tubes métalliques et des élastiques. Brandissant le fusil, il nous en a montré le mécanisme de mise à feu, non pas une gâchette mais un ressort hélicoïdal qu'il a tiré de la crosse du fusil et relâché. Il a rejeté le fusil sur la pile et est retourné à son bureau. Pour l'officier, il était clair que le *mugobore* ne représentait rien d'autre qu'une source récurrente d'irritation et de bien des malheurs. Nous lui avons posé des questions sur l'incidence qu'ont ces armes rudimentaires sur la population rurale. Étaient-elles mortelles ou juste

de simples accessoires destinés à intimider les personnes non armées ? L'officier nous permit-il de prendre une photo ?

Pour les hommes pauvres les mugobore représentent une évasion éphémère de la pauvreté.

« Il n'y aura pas de photo » nous a-t-il dit. Il nous a expliqué que les *mugobore* tirent des balles sans aucune précision et que pour blesser ou tuer la victime, il faut faire feu à bout portant. En ce qui concerne la signification de *mugobore*, l'officier se voulait plus philosophe. Les *mugobore* représentent pour les hommes pauvres une évasion éphémère de la pauvreté. Avec un *mugobore*, n'importe qui peut débarquer dans un marché rural bondé, tirer en l'air pour effrayer les gens et ramasser l'argent et les biens disponibles. Étant donné que ce sont principalement les femmes qui vendent dans les marchés ruraux, ce sont elles qui sont les plus touchées par ces raids. Dans le cas des agressions sexuelles, les femmes sont approchées avec un *mugobore* et la demande de relation sexuelle reste tacite. Généralement elles cèdent et se taisent de peur de représailles.

Dans la province de Ruyigi, les femmes nous ont dit que les *mugobore* sont à l'origine de nombreux incidents domestiques. Les victimes des coups de feu, nous a-t-on dit, ne vont pas se faire soigner à l'hôpital et ce, pour plusieurs raisons. Pour recevoir le traitement médical approprié, elles doivent mentir sur les causes de l'accident, par crainte de poursuites juridiques ou d'enquêtes policières sur la détention illégale de l'arme. Les accusations d'allégeance à des mouvements rebelles étaient également courantes durant la guerre et pouvaient leur coûter la vie. Les statistiques officielles sur les blessures par balle sont, comme celles sur le viol, bien en deçà des chiffres réels, car les victimes préfèrent que ces incidents restent inconnus.

La fabrication et l'utilisation de *mugobore* seront difficiles à éliminer pour deux raisons. Premièrement, leur fabrication, bien qu'illégal, est répandue et les techniques de fabrication sont connues de beaucoup : les programmes de désarmement civil pourront organiser la collecte des armes mais pas du savoir-faire. En termes de violence armée et d'insécurité civile, la fabrication du *mugobore* est une véritable boîte de pandore. Deuxièmement,

l'utilisation du *mugobore* n'est plus liée à l'état de guerre, mais procède simplement d'un besoin économique. Les *mugobore* s'achètent et se vendent (environ 10 USD la pièce), mais pour les bandits et les voleurs ils sont largement plus lucratifs en tant qu'outils. Se contenter de collecter uniquement les armes apparaît dès lors comme étant dénué de sens

si cette mesure n'intègre pas des composantes socio-économiques efficaces et crédibles : des formations à des activités lucratives pourraient effectivement susciter l'intérêt des utilisateurs de *mugobore* (couramment synonymes de bandits pour les Burundais) à trouver des moyens d'existence non violents.



GROUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Fondé en 1979 à Bruxelles, le GRIP est un institut de recherche indépendant qui étudie les questions de défense, de sécurité et de désarmement. Par ses travaux, le GRIP veut contribuer à une meilleure compréhension de ces problématiques dans la perspective d'une amélioration de la sécurité internationale en Europe et dans le monde.

Adresse : rue Van Hoorde, 33
B -1030 Bruxelles
Tél.: (32.2) 241.84.20
Fax: (32.2) 245.19.33
Courriel: admi@grip.org
Site web: <http://www.grip.org>

(bureaux ouverts du lundi
au vendredi de 8h30 à 13h et
de 13h30 à 17h)

Directeur : Bernard Adam

Coordination : Bernard Adam,
Luc Mampaey, Caroline Pailhe,
Marc Schmitz

Recherche : Bernard Adam,
Georges Berghezan, Ilhan
Berkol, Claudio Gramizzi, Luc
Mampaey, Caroline Pailhe,
Federico Santopinto, Pamphile
Sebahara, Marc Schmitz,
Michel Wéry, Xavier Zeebroek

Secrétariat et administration :
Dominique Debroux, Édith
Grosse, Caroline Pailhe,
Chantal Schamp

Centre de documentation :
Alain Reisenfeld

Édition, relations publiques :
Denys Detandt, Danièle
Fayer-Stern, Sabine Fiévet,
Marc Schmitz

Informatique : Philippe Jadin,
Luc Mampaey

Conseil d'administration :
Bernard Adam (administrateur
délégué), Rik Coolsaet, Laurent
Dumont, Jean-Paul Marthoz,
Carl Vandoorne, Guy Vaerman.

LES PUBLICATIONS DU GRIP

Depuis sa fondation, le GRIP est surtout connu pour son travail d'édition. Au fil du temps, les publications ont changé, tant au niveau du contenu, de la présentation que de la périodicité. Depuis l'automne 1997, elles se présentent sous trois formes :

1. Les Nouvelles du GRIP

Une lettre d'information trimestrielle de 8 pages : regard sur les grands dossiers du moment, nouvelles insolites, aperçu des activités du centre, etc. Cette lettre est envoyée d'office à tous les **membres du GRIP** en règle de **cotisation** de même qu'aux abonnés aux « Livres du GRIP ».

2. Les Livres du GRIP

Chaque année, le GRIP publie 5 ouvrages en collaboration avec les éditions Complexe, abordant les questions internationales dans les domaines de la géostratégie, de la défense et de la sécurité internationale.

Ces 5 ouvrages font partie de l'abonnement aux « Livres du GRIP » ; ils sont également disponibles en librairie et au GRIP.

3. Les Rapports du GRIP

Cette nouvelle collection (format A4, sans périodicité) valorise des travaux de recherche réalisés pour la plupart au GRIP.

Ces rapports sont envoyés d'office à tous ceux qui souscrivent un abonnement de soutien ; ils peuvent aussi être commandés au GRIP.

Tarifs 2005

	Belgique	Autres Europe	Autres Monde
1. Cotisation			
<i>Abonnement aux «Nouvelles du GRIP»</i>	15 euros	16 euros	18 euros
2. Les Livres du GRIP			
<i>Abonnement annuel aux 5 livres¹ et aux «Nouvelles du GRIP»</i>	80 euros	90 euros	95 euros
3. Abonnement complet²			
<i>Abonnement à toutes les publications (Rapports inclus)</i>	135 euros	150 euros	160 euros
4. Abonnement de soutien	250 euros	250 euros	250 euros

1. L'abonnement couvre 5 livres (équivalant à 10 numéros), plus le trimestriel «Les Nouvelles du GRIP».

2. L'abonnement annuel complet inclut la collection des Rapports (non périodiques), avec en moyenne six parutions par année.

Vous souhaitez vous abonner ?

Vous pouvez le faire par téléphone (02/241.84.20), par fax (02/245.19.33), par courriel (publications@grip.org) ou en nous envoyant votre demande d'abonnement, accompagnée de votre paiement, au GRIP, rue Van Hoorde 33 B -1030 Bruxelles.

Modes de paiement : **Belgique** (virement au compte 001-1711459-67 du GRIP à Bruxelles; virement au CCP 000-1591282-94 du GRIP à Bruxelles; bulletin de virement) / **France** (chèque barré; mandat postal international) / **Luxembourg** (soit verser au CCP 86464-37 du GRIP à Luxembourg; soit envoi d'un chèque au GRIP) / **Autres pays** (virement au CCP 000-1591282-94 du GRIP à Bruxelles; mandat postal international) / **Autre moyen de paiement** (carte de crédit - VISA, Eurocard, Mastercard - Précisez votre n° de carte et la date d'expiration.

Les Rapports du GRIP

- | | | | |
|------|--|------|--|
| 1/97 | Ex-Yougoslavie - L'embargo sur les armes et le réarmement actuel , Georges Berghezan, 32p., 7,44 euros. | 4/01 | La conférence des Nations unies de juillet 2001 sur les armes légères - Analyse du processus et de ses résultats , Ilhan Berkol, 58p., 11 euros. |
| 2/97 | FN Herstal : Quel avenir pour la tradition armurière ? , Luc Mampaey, 20p., 4,96 euros. | 5/01 | L'ONU face au terrorisme , Sandrine Santo, 38p., 8,50 euros. |
| 3/97 | Burundi : trafics d'armes et aides militaires , Human Rights Watch, 60p., 11,16 euros. | 1/02 | La Chine et la nouvelle Asie centrale - De l'indépendance des républiques centrasiatiques à l'après-11 septembre , Thierry Kellner, 40p., 8,50 euros. |
| 1/98 | L'industrie belge de défense - Adaptation, consolidation et mythe de la reconversion , Luc Mampaey, 84p., 12,39 euros. | 2/02 | L'Union européenne et la prévention des conflits - Concepts et instruments d'un nouvel acteur , Félix Nkundabagenzi, Caroline Pailhe et Valérie Peclow, 72p., 13 euros. |
| 2/98 | Kosovo : poudrière des Balkans , Sevidi Zymberaj et Bernard Adam, 21p., 7,44 euros. | 3/02 | L'Inde et le Pakistan - Forces militaires et nucléaires en présence , Françoise Donnay, 40 p., 8,50 euros. |
| 3/98 | Concepts et potentiels nucléaires 1999-2000 , André Dumoulin, 35p., 7,44 euros. | 4/02 | Les exportations d'armes de la Belgique , Bernard Adam, Sarah Bayés, Georges Berghezan, Ilhan Berkol, Françoise Donnay, Luc Mampaey et Michel Wéry, 72 p., 13 euros. |
| 4/98 | La Belgique et les satellites de renseignement , André Dumoulin, 23p., 4,96 euros. | 1/03 | Les relations arméno-turques - La porte close de l'Orient , Burcu Gültekin et Nicolas Tavitian, 32p., 7 euros. |
| 5/98 | Le programme HAARP : science ou désastre ? , Luc Mampaey, 84p., 11,16 euros. | 2/03 | La crise ivoirienne - De la tentative du coup d'Etat à la nomination du gouvernement de réconciliation nationale , Claudio Gramizzi et Matthieu Damian, 45p., 9 euros. |
| 1/99 | Les armes non létales - Une nouvelle course aux armements , Luc Mampaey, 40p., 8,68 euros. | 3/03 | Enfants soldats, armes légères et conflits en Afrique - Les actions de la coopération au développement de l'Union européenne et de la Belgique , Claudio Gramizzi, Félix Nkundabagenzi, Sophie Nolet et Federico Santopinto, 44p. |
| 2/99 | La guerre du Congo-Kinshasa - Analyse du conflit et transferts d'armes vers l'Afrique centrale , Georges Berghezan et Félix Nkundabagenzi, 54p., 9,92 euros. | 4/03 | Questions juridiques sur la régionalisation des licences d'armes , Nicolas Crutzen, 28p., 7 euros. |
| 3/99 | Post-Cold War Conversion in Europe - Defence Restructuring in the 1990s and the Regional Dimension , collectif, 104p., 17,35 euros. | 1/04 | Le contrôle du courtage des armes - Prochaines étapes pour les Etats membres de l'UE , Holger Anders, 34p., 7 euros. |
| 1/00 | La détention d'armes par les civils - Armes à feu : un enjeu en matière de Santé publique , Sophie Nolet, 44p., 8,68 euros. | 2/04 | Bilan d'un an de guerre en Irak - Analyse des coûts et des éléments déclenchants , Caroline Pailhe avec la collaboration de Valérie Peclow et Federico Santopinto, 52p., 9 euros. |
| 2/00 | Marquage et traçage des armes légères , Ilhan Berkol, 72p., 14,87 euros. | 3/04 | L'Union européenne et le renseignement - Perspectives de coopération entre les Etats membres , Thierry Coosemans, 52p., 9 euros. |
| 3/00 | Bilan de la guerre du Kosovo : Résultat des frappes - Fin du conflit - La reconstruction - La situation en Serbie-Monténégro , Valérie Peclow et Bernard Adam, 56 p., 9,92 euros. | 4/04 | Marquage, enregistrement, traçage des armes légères et de petit calibre: projet de convention , Ilhan Berkol, 44p., 8,5 euros. |
| 4/00 | National Missile Defense - Le retour de la guerre des étoiles et les enjeux stratégiques , Aris Roubos et Michel Wautelet, 60p., 9,92 euros. | 5/04 | Qui arme les Maï-Maï? - Enquête sur une situation originale , Charles Nasibu Bilali, 26p., 7 euros. |
| 5/00 | L'Union européenne et la prévention des conflits africains , Félix Nkundabagenzi, 28p., 7,44 euros. | 1/05 | RDC - Ressources naturelles et transferts d'armes , Anne Renauld, 33p., 7euros. |
| 6/00 | Groupe Herstal S.A. - L'heure des décisions , Luc Mampaey, 34p., 7,44 euros. | 2/05 | Iran - Regard vers l'Est : la politique asiatique de la république islamique , Mohammad-Reza Djalili et Thierry Kellner, 35p., 7 euros. |
| 7/00 | La disponibilité des armes légères illicites - Comment combattre cette menace internationale , Peter Lock, 34p., 7,44 euros. | | |
| 1/01 | Le micro-désarmement - Le désarmement concret en armes légères et ses mesures associées , Michel Wéry avec la contribution de Georges Berghezan et Félix Nkundabagenzi, 64p., 13 euros. | | |
| 2/01 | Le réarmement de la Sierra Leone - Un an après l'accord de paix de Lomé , Eric G. Berman, une étude de Small Arms Survey, 42p., 8,50 euros. | | |
| 3/01 | La disponibilité des armes à feu - Quel impact sur la sécurité et la santé publique ? , collectif, 40p., 8,50 euros. | | |

Les « Rapports du GRIP » sont peu diffusés en librairie. Avant tout disponibles au GRIP.